

Le littoral des communes, maillon faible dans la lutte contre les trafics

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

19 janvier 2026



Un nouveau débarquement de stupéfiants sur les côtes de Guadeloupe pointe l'absence de sécurisation du littoral. Dans la nuit du 11 au 12 janvier dernier, une opération a mis en lumière la facilité avec laquelle les réseaux criminels exploitent les failles de surveillance côtière. Menée par la Police nationale, elle « a permis de mettre au jour un débarquement de produits stupéfiants à Saint-François », selon le communiqué diffusé le 15 janvier.

L'intervention, qui a mobilisé l'Ofast 971 et l'antenne Raid 971, a abouti à des saisies de 239,82 kg d'herbe de cannabis et 3,46 kg de résine de cannabis. Et la découverte de « deux armes de poing avec chargeurs approvisionnés » confirme le caractère violent et structuré de ce trafic.

Au total, 4 personnes ont été interpellées, une enquête est en cours sous l'autorité du parquet de Pointe-à-Pitre.

Ce cas n'est pas isolé. À peine deux mois plus tôt, en novembre 2025, l'Ofast Guadeloupe avait démantelé une filière d'importation interîles active entre la Dominique et la Guadeloupe, avec débarquement dans le Sud Basse-Terre. Lors de cette précédente affaire, trois véhicules chargés de ballots ont été interceptés en flagrant délit sur les communes de Trois-Rivières et Capesterre-Belle-Eau. L'opération avait permis l'interpellation de dix individus et la saisie de 131,061 kg d'herbe de cannabis, 2,44 kg de résine de cannabis et 1 kg de cocaïne (photo ci-dessus). La police soulignait déjà le caractère sophistiqué du réseau, précisant que les perquisitions avaient conduit à la découverte de munitions de différents calibres, de produits conditionnés pour la revente et d'un téléphone satellitaire.

Les autorités judiciaires mettent également en garde contre une évolution marquée. L'opération de novembre 2025 mettait en évidence « l'imbrication croissante entre le trafic de stupéfiants et l'aide à l'entrée et au séjour irrégulier, les réseaux criminels combinant désormais l'importation de produits stupéfiants et de migrants au sein d'une même logistique maritime ». À l'issue de cette affaire, « trois individus (un Saint-Martinois, un Dominiquais et un Guadeloupéen) ont été déférés devant le parquet de Pointe-à-Pitre. Deux autres mis en cause ont été condamnés à six mois d'emprisonnement assortis de cinq ans d'interdiction du territoire français » et placés en centre de rétention.

Ces deux affaires rapprochées, à Saint-François et dans le Sud Basse-Terre, dessinent une même vulnérabilité : la porosité du littoral guadeloupéen aux approches maritimes, puis aux débarquements illicites. Si les forces de l'ordre saluent des interpellations réussies, la récurrence et l'ampleur de ces débarquements questionnent l'adaptation et le renforcement des moyens de surveillance maritime et côtière pour sécuriser l'archipel.

Sur le terrain, l'inaction persiste. Les maires et leurs adjoints, pourtant investis de fonctions d'officiers de police judiciaire et intégrés à la chaîne de sécurité publique de l'Etat, demeurent silencieux et immobiles. Aucune initiative concrète, aucune mesure locale tangible n'a, à ce jour, été annoncée pour sécuriser les littoraux de leurs propres communes, régulièrement ébranlés par les trafics.

L'info n'a pas de prix, mais elle a un coût. Vous venez de lire un article en accès libre. Pour que perdure un journalisme de qualité, abonnez-vous ici ou, si vous préférez, faites un don ici.